

Olympe de Gouges

La première féministe de l'histoire



Portrait d'Olympe de Gouges, réalisé à l'eau forte en 1784.

© Corbis

Née en

1748 - 1793

à Montauban
(Tarn-et-Garonne)

Décédée en

à Paris

Marie-Olympe Gouze a de bonnes raisons d'en vouloir aux hommes. Pour commencer, elle sait qu'elle n'est pas la fille de son père, Pierre Gouze, un bourgeois de Montauban. Elle est le fruit d'une relation de sa mère avec le marquis et poète Jean-Jacques Lefranc de Pompignan. Elle a ensuite été mariée, à 17 ans, à un fils de boucher «*ni riche ni bien-né*», lequel lui a fait un enfant avant de décéder. Le mariage est «**le tombeau de la confiance et de l'amour**», écrit Marie-Olympe : elle ne veut plus en entendre parler. De même, elle ne veut plus rester à Montauban, dont elle est la risée. **Direction Paris**, la ville-Lumière, où les hommes de lettres (La Fayette, Condorcet, Mirabeau...) lui réserveront, du moins l'espère-t-elle, un meilleur accueil... Marie-Olympe **fréquente les salons**, les théâtres, et se met à écrire. Après tout, elle est elle-même la fille d'un poète... Elle signe désormais ses textes d'un

seul prénom, Olympe, et a ajouté une particule à son nom. Mais celui-ci a été mal orthographié : la voilà devenue «*Olympe de Gouges*».

Le titre de sa dernière pièce, *L'Esclavage des Noirs* (1792), fait parler. Olympe veut en toucher un mot à **Mirabeau**, mais ce dernier est occupé :

il est en train de rédiger la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1789), brillante issue à la Révolution. Un «*détail*» retient cependant l'attention de l'écrivaine : le texte **ne fait pas mention des femmes**. Ne seraient-elles donc pas des citoyennes ? Olympe de Gouges s'empresse de réparer l'«*oubli*» et s'attelle à la ***Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne***, dédiée à la reine Marie-Antoinette. «*La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune*» : Marat et Robespierre ne retiennent que la première partie de la phrase. Jugée trop favorable au roi Louis XVI, Olympe de Gouges est **guillotinée** le 3 novembre 1793. On lui doit le droit au divorce, la reconnaissance des enfants nés hors mariage, la protection maternelle et infantile... Nombre de cliniques, collèges ou voies publiques portent aujourd'hui son nom. ●

G. Maincent